

<https://www.fenvac.org/cellule-de-verviers-8-a-16-ans-de>



Cellule de Verviers : 8 à 16 ans de prison pour quatre chefs jihadistes

- Revue de presse -

Date de mise en ligne : mercredi 6 juillet 2016

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Bruxelles - Des peines de huit à seize ans de prison ont été prononcées mardi par le tribunal correctionnel de Bruxelles contre quatre hommes considérés comme les dirigeants de la cellule jihadiste démantelée à Verviers, en Belgique, en janvier 2015.

Trois d'entre eux, Marouane El Bali, Souhaib El Abdi et Mohamed Arshad écopent de 16 ans d'emprisonnement. Le quatrième, Omar Damache, est condamné à 8 ans.

La cellule de Verviers a été décrite par l'accusation comme le "brouillon" des commandos qui ont frappé Paris le 13 novembre dernier.

Le chef de cette cellule était Abdelhamid Abaaoud, qui a organisé les attaques de Paris, un Belgo-Marocain de 27 ans tué cinq jours plus tard dans un assaut policier au nord de Paris.

Le président du tribunal, Pierre Hendrickx, a retracé mardi pendant plusieurs heures le parcours des prévenus, leurs délits, leurs trafics, mais aussi leurs séjours en Europe, en Turquie ou en Syrie.

Il s'est aussi attardé sur les armes retrouvées lors des perquisitions, ainsi que la saisie d'"ingrédients" nécessaires à la fabrication de six kilos de TATP, l'explosif préféré de l'organisation Etat islamique (EI) qui a revendiqué les attentats de Paris.

"Ces éléments ne laissent aucune place au doute quant au fait que la cellule de Verviers fomentait un attentat", a affirmé le président du tribunal.

Ce dernier a évoqué des projets d'"attentats terroristes à l'aide d'explosifs et d'armes automatiques, notamment à l'aéroport de Zaventem" à Bruxelles, lieu même où, le 22 mars, deux jihadistes ont activé leur gilet explosif, provoquant la mort de 32 personnes avec un troisième kamikaze dans le métro de Bruxelles.

Des peines de 10 à 18 ans avaient été requises contre ces quatre dirigeants le 19 mai par le procureur fédéral Bernard Michel, à l'issue de deux semaines et demie de procès.

Source : lexpress.fr

Date : 06/07/2016